

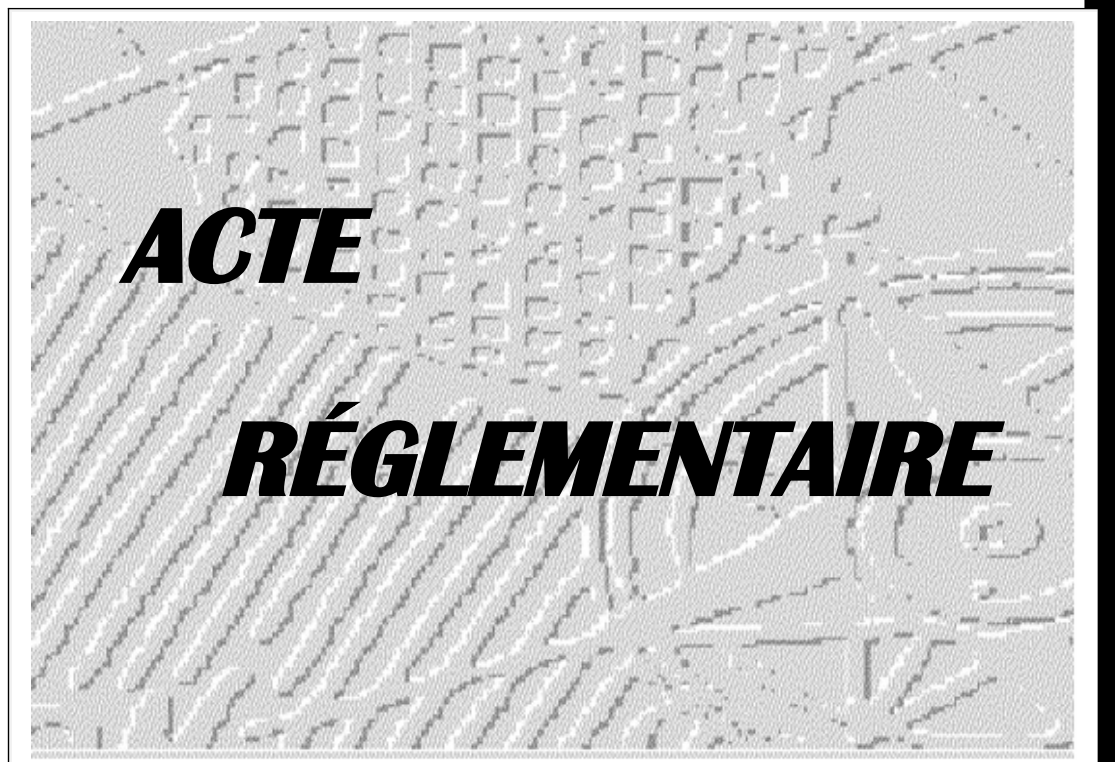


REGION REUNION
www.regionreunion.com



**M
A
I**

**2
0
2
5**



Madame Huguette BELLO, Présidente du Conseil Régional

Mis en ligne sur le site internet du Conseil Régional le 16 mai 2025

www.regionreunion.com

Sommaire

1 – ARRÊTÉ N° DAJCP N° 25002728.....
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR FABRICE HOARAU CONSEILLER
RÉGIONAL

ARRETE DAJCP N° 25002728

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

A Monsieur Fabrice HOARAU

Conseiller régional

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL

- VU** Le code général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération de l'Assemblée Plénière n° 20210005 du 02 juillet 2021 relative à l'élection de la Présidente du Conseil Régional ;
- VU** La délibération de l'Assemblée Plénière n° 20210007 du 02 juillet 2021 relative aux délégations de compétence à la Présidente du Conseil Régional ;
- VU** La délibération de l'Assemblée Plénière n° 2024-0012 du 28 mars 2024 relative à l'ajustement des délégations du Conseil Régional à la Commission Permanente ;
- VU** La délibération de l'Assemblée Plénière n° 2024-0013 du 28 mars 2024 relative à l'ajustement des délégations de compétence du Conseil Régional à la Présidente du Conseil Régional ;

Considérant que Madame la Présidente du Conseil Régional sera absente lors de la signature de la convention de Partenariat Label GIEP Aménagement et Renouvellement Urbain.

ARRETE

Article 1 : Sous la surveillance et la responsabilité de la Présidente, et en l'absence de cette dernière, il est accordé une délégation de signature à Monsieur Fabrice HOARAU pour et exclusivement :

- signer la convention de Partenariat Label GIEP Aménagement et Renouvellement Urbain.

Article 2 : La Présidente du Conseil Régional est chargée de l'exécution du présent arrêté qui, après transmission au représentant de l'État, sera mis en ligne sur le site internet de la Région Réunion www.regionreunion.com.

Sainte-Clotilde, le 16 MAI 2025

La Présidente du Conseil Régional



Hugnette BELLO

Notifié le :
Signature de Monsieur Fabrice HOARAU
Conseiller Régional